

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	8
• votants	8
• absents	2
• exclus	0

De la commune de Baulay

Séance du 25 mai 2018 à 20 heures 30

Date de convocation :
18 mai 2018

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
31 mai 2018

Objet
Convention VNF/
Commune de BAULAY
2018/2027

M. GERARD Frédéric, Maire,

Étaient présents :

ROUSSEL, BAUDOIN, CARD, ANTOINE, BAQUET, MARTIN,
VARENNE.

Absents : LEPASTOUREL, SIMON.

Secrétaire de séance :

M. ANTOINE JFrançois

Le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que la convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial conclue entre VNF et la Collectivité, suite à l'implantation d'un appontement Bord de Saône, rive gauche, prend fin le 30 Juin 2018.

La nouvelle convention valable du 1er Juillet 2018 au 30 Juin 2027 est présentée.

La Commune devra s'acquitter d'une redevance annuelle pour occupation du Domaine Fluvial à Voies Navigables de France, gestionnaire de cette voie d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable, et autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le 31 mai 2018.

Fait à Baulay, le 03 septembre 2018

Le Maire

